

Licence 3^e année

Mention Économie Gestion Parcours « Gestion des entreprises »

Formation en ligne sur www.canege.org



CNED

Se former tout au long de la vie

Sommaire

1. Prérequis et sélection	1
2. Contenu de la formation	2
3. Organisation pédagogique de la formation	2
4. Organisation administrative et inscription	3
5. Coût de la formation	4
6. Contacts	4



Objectifs

- Acquérir un diplôme national (bac +3).
- Poursuivre des études en Master d'économie et de gestion.
- Acquérir ou consolider des connaissances spécifiques dans les domaines de l'économie et de la gestion.

1. Prérequis et sélection

L'accès à la Licence 3 d'Économie Gestion est ouvert :

- De plein droit et sans condition particulière :
 - pour les candidats ayant validé le premier et le second niveau de la licence Économie Gestion, Économie, ou Gestion par l'obtention de 120 ECTS ;
 - pour les titulaires d'un DEUG d'Économie – Gestion ;
 - pour les candidats ayant satisfait aux épreuves de CPEG (certificat préparatoire aux études de gestion qui ouvre l'accès à la MSG /Maîtrise de Sciences de Gestion).
- Aux candidats ayant validé les niveaux 1 et 2 d'une autre licence, ou titulaires d'un diplôme universitaire de niveau bac+2 sous réserve de la décision du Jury de validation des acquis et de l'expérience.
- Aux candidats non titulaires d'un diplôme à bac+2 qui ont bénéficié d'une validation d'acquis autorisant leur inscription.

Les candidats titulaires d'un BTS ou d'un IUT d'une filière proche de l'économie gestion doivent présenter un dossier de validation des acquis.

Les dossiers sont recevables jusqu'à mi-septembre. Pour toute information sur les validations des acquis, veuillez contacter ingrid.tharaldsen@u-psud.fr (téléphone : 01 40 91 18 76).



CANEGE

2. Contenu de la formation

Le troisième niveau de la Licence d'Économie Gestion est proposé à l'université de Paris Sud en 2008/2009 pour le parcours « **Gestion des entreprises** ».

Elle est composée de deux semestres (S5 et S6) comprenant chacun trois unités d'enseignement.

Chaque unité d'enseignement comporte deux ou trois modules. Chaque module représente 20 à 40 heures d'enseignements en présence, auxquelles s'ajoute le travail personnel. Une UE représente environ 100 à 120 heures de travail.

		Unités d'enseignement	Coefficients	ECTS
Semestre 5 octobre à février	Nombre total d'ECTS pour le semestre 5			30
	U 13 :	– Économie managériale	5	10
		– Statistiques	5	
	U 14 :	– Marketing	5	10
		– Ressources humaines	5	
	U 15 :	– Gestion financière	5	10
– Marchés financiers		5		
Nombre total d'ECTS pour le semestre 6			30	
Semestre 6 février à juin	U 16 :	– Anglais	5	10
		– Économie et prévision	5	
	U 17 :	– Droit du travail et des contrats	5	10
		– Droit des sociétés et fiscalité	5	
	U 18 :	– Stratégie (jeu d'entreprise)	5	10
– Analyse financière		5		
Nombre total d'ECTS pour la Licence 3			60	

Le volume horaire global de la formation équivaut à 960 h.

3. Organisation pédagogique de la formation

Dans un cursus traditionnel, chaque module représente 35 à 40 h de cours en présence, auxquels s'ajoute le travail personnel.

Dans cette formule d'enseignement à distance, il convient de prévoir à peu près la même charge de travail (cours en ligne, exercices et cas, tutorat, et regroupements éventuels), soit l'équivalent d'environ 80 h de travail par module.

Chaque module comprend entre 8 et 15 leçons et s'appuie **exclusivement** sur plusieurs **supports électroniques en ligne** (synthèse écrite en ligne, QCM et exercices d'auto-évaluation, études de cas, aide bibliographique...). Ces modules ont été réalisés par les enseignants des universités partenaires (Nancy 2, Paris-Dauphine et Paris-Sud).

Aucun cours en format papier n'est fourni.

Vous avez la possibilité de suivre cette formation :

- **En un an**, en suivant les 12 modules qui constituent la licence, à raison de 6 modules par semestre. Cette formule n'est envisageable que pour les étudiants ayant obtenu une décharge de travail ou un congé de formation au moins partiel.
- **En deux ans**, à raison de 3 modules par semestre.

La pédagogie des modules s'appuie sur :

- un **tutorat en ligne** (accompagnement pédagogique) avec forum et messagerie ;
- des travaux individuels (facultatifs) ou collectifs corrigés ;
- les notes aux devoirs ne rentrent pas directement dans le calcul de la moyenne. Elles viennent corriger à hauteur de 2 points (/20) la note de l'examen final, ce qui permet au tuteur de tenir compte de la participation de l'étudiant.

La méthodologie mise en œuvre pour vous accompagner est la suivante :

	Objectifs	Forme	Quantité / Rythme	Responsable
Tutorat en ligne	Suivi pédagogique	Forum et messageries	Animation : environ 2 fois par semaine	Tuteurs
Devoirs facultatifs	Suivi, apprentissage, évaluation	En ligne	Plusieurs par leçon	Tuteurs
Étude de cas	Évaluation	En ligne	1 à 3 par module	Tuteurs



Matériel et configuration informatique requis

Un micro-ordinateur multimédia de type PC ou Mac, équipé :

- d'un lecteur de cédérom ;
- d'une carte son et de haut-parleurs ;
- d'un accès à Internet ;
- d'une imprimante.

d'un navigateur :

- Internet Explorer (version récente) ou Netscape (version récente) ou Mozilla (version récente) ;

de logiciels bureautiques :

- tableur de type Excel (version récente) ;
- traitement de texte de type Word, récent et lisant le .rtf.



Une connexion Internet haut débit (ADSL ou équivalent) est vivement recommandée pour suivre la formation.

4. Organisation administrative et inscription

L'université, dans laquelle vous êtes inscrit(e), organise :

- la commission pédagogique de validation des acquis professionnels ;
 - les sessions d'examens ;
 - la gestion des inscrits ;
 - la délivrance des diplômes ;
- et
- vous met en relation avec des tuteurs chargés de votre accompagnement pédagogique ;
 - vous propose des devoirs qui seront soumis à correction personnalisée.

Le calendrier des inscriptions est le suivant :

Inscription des candidats, première session :

- Les **dossiers de candidature** doivent être adressés dès juin/juillet, août et septembre pour la promotion 2008/2009.
- Les cours commencent mi-octobre.
- Les **inscriptions** sont acceptées jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Validation de votre formation :

Ne peuvent se présenter aux examens que les étudiants qui sont inscrits à la formation et qui ont réglé les droits d'inscription (frais pédagogiques et inscription administrative).

Les périodes d'examens vous seront communiquées en début de formation.

À titre indicatif, elle se déroulent :

- en janvier/février : pour les matières enseignées au 1^{er} semestre (d'octobre à janvier) ;
- en mai/juin : pour les matières enseignées au 2^e semestre ;
- en septembre : pour la session de rattrapage où les matières non acquises au premier et deuxième semestre sont représentées.

Les sessions d'examens se déroulent à la faculté de Sceaux (les examens ne peuvent pas être passés à distance.) L'université vous adresse les convocations par courriel (aucune convocation n'est envoyée par courrier postal).

Les **règlements d'examens** sont disponibles auprès des universités et vous seront fournis en début de formation.

5. Coût de la formation

Les tarifs sont ceux de l'année 2007/2008. Ils vous sont donnés à titre indicatif. Il convient d'y ajouter les droits d'inscription universitaires qui étaient de 170 €.

	Définition du statut	Procédure d'inscription	Tarif annuel droits spécifiques	Tarif par module
Formation Initiale	<ul style="list-style-type: none"> • Vous n'avez pas interrompu vos études depuis le bac <p style="text-align: center;">OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • vous avez interrompu vos études depuis moins de 3 ans 	<ul style="list-style-type: none"> • Après du secrétariat Canège de la faculté : règlement des droits d'inscription universitaires et les droits spécifiques : canege.droit-eco-gestion@upsud.fr 	2 100 €	250 €
Formation Permanente	Vous reprenez vos études après un arrêt de 3 ans au minimum : <ul style="list-style-type: none"> – vous êtes salarié(e) ; – vous avez une profession libérale – vous êtes demandeur d'emploi inscrit à l'ANPE. 	<ul style="list-style-type: none"> • Après du secrétariat Canège de la faculté : règlement des droits d'inscription universitaire canege.droit-eco-gestion@upsud.fr <p style="text-align: center;">ET</p> <ul style="list-style-type: none"> • Après du département de la formation continue : paiement des droits spécifiques : formation-continue.droit-eco-gestion@upsud.fr 	2 100 €	250 €
Formation Continue	Vous bénéficiez d'une aide financière de votre employeur ou d'un organisme type Fongécif... dans le cadre d'un plan de formation : <ul style="list-style-type: none"> – vous êtes salarié ; – vous avez une profession libérale ; – vous êtes demandeur d'emploi inscrit à l'ANPE. 	<ul style="list-style-type: none"> • Après du secrétariat Canège de la faculté : règlement des droits d'inscription universitaires canege.droit-eco-gestion@u-psud.fr <p style="text-align: center;">ET</p> <ul style="list-style-type: none"> • Après du département de la formation continue : paiement des droits spécifiques : formation-continue.droit-eco-gestion@u-psud.fr 	4 200 €	450€

6. Contacts

www.canege.org

Pour tout renseignement complémentaire sur la formation :

Responsables

– Sabine Ferrand-Nagel

– Jean-François Lemettre

– Laurence Vagnair

Administration

Tél 01 40 91 17 71

Fax 01 40 91 17 15

canege.droit-eco-gestion@u-psud.fr

Si vous désirez valider des acquis dans le cadre de la Validation des acquis (VAP 85-92), vous devez contacter le service qui vous communiquera le processus et son coût ainsi qu'un dossier.

Cellule de validation des acquis

– Ingrid Tharaldsen

Tél 01 40 91 18 76

Fax 01 44 05 41 25

ingrid.tharaldsen@u-psud.fr

Les indications et le dossier téléchargeable sont sur le site de Paris-Sud (www.u-psud.fr), cliquez sur formations, puis sur formation continue et validation des acquis.